



ENGAGEMENT DE RESPONSABILITE PARENTALE

Nous soussignés, M. ou Mme

Parents ou Responsable légal de

avons bien noté que :

- notre enfant reste sous notre entière responsabilité jusqu'à l'arrivée de l'entraîneur ou du coach d'équipe à la salle ou sur le parking les jours de déplacements,
- nous devons nous assurer de la présence de l'entraîneur ou du coach avant de déposer notre enfant,
- notre enfant est remis sous notre responsabilité dès l'heure de fin de la séance d'entraînement ou de retour de compétition.

La responsabilité du HBAC – Handball Atlantique Club ne saurait être engagée en dehors de ces dispositions.

Fait à le

Signatures des parents ou du Responsable Légal